



PROCES-VERBAL DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Faculté

Droit & Sciences Politiques

Références de la session

Numéro de la session	Date	Session	
		Ordinaire	Extraordinaire
N° 02	08/03/2021	□	■

Textes de référence :

1. Décret exécutif n° 03-279 du 23 août 2003 fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'université, modifié et complété (art. 43 à 47) ;
2. Arrêté n° 53 du 5 mai 2004 fixant les modalités de fonctionnement du Conseil scientifique de la Faculté ;
3. Arrêté n° 647 du 07 mai 2019 fixant la liste nominative des membres du Conseil scientifique de la Faculté de droit et des sciences politiques de l'université Abderrahmane Mira de Béjaïa ;
4. Note de M. le Secrétaire général n° 1500 du 25 décembre 2019.

Domaines de délibération du conseil scientifique de faculté

Conformément à l'article 45 du décret exécutif n° 03-279 du 23 août 2003 suscité, le conseil scientifique de faculté délibère sur:

1. L'organisation de l'enseignement et son contenu,
2. L'organisation des travaux de recherche,
3. Les propositions de programmes de recherche,
4. Les propositions de création ou de suppression de départements et/ou de filières et d'unités et de laboratoires de recherche,
5. Les propositions d'ouverture, de reconduction et/ou de fermeture des filières de post-graduation et le nombre de postes à pourvoir,
6. Les profils et les besoins en enseignants.

Il est, en outre, chargé :

7. D'agréer les sujets de recherche de post-graduation et en propose les jurys de soutenance,
8. De proposer les jurys d'habilitation universitaire,
9. D'examiner les bilans d'activités pédagogiques et scientifiques de la faculté qui sont transmis par le doyen de la faculté au recteur de l'université, accompagnés des avis et recommandations du conseil.

Il est saisi de toutes autres questions d'ordre pédagogique ou scientifique qui lui sont soumises par le doyen

Le conseil scientifique de faculté exerce les prérogatives du conseil scientifique de l'unité de recherche prévu à l'article 16 du décret exécutif n°99-257 du 16 novembre 1999, fixant les modalités de création, d'organisation et de fonctionnement des unités de recherches. En cette qualité, il étudie et émet son avis en particulier en ce qui s'en suit :

1. Les projets de recherches de l'unité et son programme d'activités,
2. L'organisation des travaux scientifiques et technologiques,
3. La création et suppression des équipes de recherche.

1. Liste des présents aux travaux du conseil scientifique de la faculté

Membres du conseil scientifique de la faculté ¹

N°	Nom et Prénom	Qualité	Emargement
1	ZOUAÏMIA Rachid	Président du conseil scientifique Représentant enseignants de rang magistral dép. Droit public	
2	AÏT MANSOUR Kamal	Doyen de la Faculté	
3	MAÏFI Laziz	Vice-Doyen Enseignements	
4	KEBAÏLI Tayeb	Vice-Doyen PG recherche & Rel. Ex.	
5	IRATEN Abdallah	Chef département Ens. de base	
6	ALLAM Lyès	Chef département droit public	
7	BEZGHICHE Boubekeur	Chef département droit privé	
8	DEMOUCHE Hakima	Présidente Comité sc. Dép. Ens. base	
9	AÏT CHAUCHE Dalila	Présidente Comité sc. Dép. Droit privé	
10	AÏSSAOUI Azedine	Président Comité sc. Dép. Droit public	
11	SAÏCHE Abdelmalek	Représentant enseignants de rang magistral dép. Ens. de base	
12	MAZIZ Abdesslem	Représentant enseignants de rang magistral dép. Ens. de base	
13	BERKANI Amar	Représentant enseignants de rang magistral dép. Droit public	
14	TEBBACHE Azzeddine	Représentant enseignants de rang magistral dép. Droit privé	
15	TRIKI Farid	Représentant enseignants de rang magistral dép. Droit privé	
16	BOUDA Mohand Ouamar	Représentant Maîtres-assistants cl. A	
17	MOKHTARI Abdelkrim	Représentant Maîtres-assistants cl. A	
18	KHELFI Abderrahmane	Directeur de Laboratoire	
19	HACHEMAOUI Nabil	Responsable de la Bibliothèque	

¹ Conformément à l'arrêté n° 647 du 07 mai 2019 fixant la liste nominative des membres du conseil scientifique de la faculté de droit et des sciences politiques de l'université Abderrahmane Mira de Béjaïa.

Membres du conseil scientifique absents

N°	Nom et Prénom	Qualité
1	SAÏCHE Abdelmalek	Représentant enseignants de rang magistral dép. Ens. de base
2	BERKANI Amar	Représentant enseignants de rang magistral dép. Droit public
3	TEBBACHE Azzeddine	Représentant enseignants de rang magistral dép. Droit privé
4	KHELFI Abderrahmane	Directeur de Laboratoire
5	HACHEMAOUI Nabil	Responsable de la Bibliothèque

I- Ordre du jour de la session

1. Validation des résultats du concours d'accès à la formation de 3^{ème} cycle en vue de l'obtention du doctorat (LMD) ;
2. Evaluation de candidatures à l'Habilitation Universitaire ;
3. Validation de supports pédagogiques ;
4. Manifestations scientifiques.
5. Demandes ayant trait aux thèses de doctorat.

II- Déroulement des travaux de la session ²

Point n° 1 : Validation des résultats du concours d'accès à la formation de 3^{ème} cycle en vue de l'obtention du doctorat (LMD) :

1 Présentation du dossier

Le Conseil a procédé à l'examen d'un point de l'ordre du jour ayant trait à la validation des résultats du concours d'accès à la formation de 3^{ème} cycle en droit en vue de l'obtention du doctorat (LMD) pour l'année universitaire 2020-2021, habilitée par arrêté n° 962 du 2 décembre 2020 et ce, pour les spécialités :

- **Droit public** pour trois (03) places pédagogiques ;
- **Droit privé** pour trois (03) places pédagogiques ;
- **Droit des affaires** pour trois (03) places pédagogiques.

Le Conseil a pris acte du déroulement des épreuves du concours en date du 6 mars 2021 et ce, dans le strict respect des dispositions :

- du décret exécutif n° 08-265 du 19 août 2008 portant régime des études en vue de l'obtention du diplôme de licence, du diplôme de master et du diplôme de doctorat ;
- de l'arrêté n° 961 du 2 décembre 2020 fixant les modalités d'accès et d'organisation de la formation de troisième cycle et les conditions de préparation et de soutenance de la thèse de doctorat ;
- de la Note n° 122/D.G.E.F.S. du 22 décembre 2020 relative aux modalités d'organisation du concours d'accès à la formation de troisième cycle en vue de l'obtention du diplôme de Doctorat au titre de l'année universitaire 2020-2021 ;

2 Résolution

Au vu des résultats du concours approuvés par délibération du comité scientifique du département de droit public pour la spécialité droit public en date du 8 mars 2021 ;

² Le nombre de points est fixé conformément aux points inscrits à l'ordre du jour.

Au vu des résultats du concours approuvés par délibération du comité scientifique du département de droit privé pour les spécialités droit privé et droit des affaires en date du 8 mars 2021;

Après délibération, le Conseil scientifique valide les résultats du concours, dont les listes complètes sont jointes en annexe du présent procès-verbal, et autorise les étudiants dont les noms suivent, admis par ordre de mérite, à s'inscrire en première année de 3^{ème} cycle en vue de l'obtention du doctorat (LMD) respectivement en droit public, en droit privé et en droit des affaires pour l'année universitaire 2020-2021, sous réserve de la présentation d'un sujet de Thèse en accord avec un directeur et sa soumission à l'agrément du Conseil Scientifique.

A - Spécialité Droit Public : 3 postes.

N°	NOMS	PRENOMS	Observations
01	HANNACHI	Samira	Admise
02	LOUAFI	Mourad	Admis
03	ZIANE	Abdelhak	Admis
04	CHENOUF	Mohamed	Ajourné (1 ^{er} sur Liste d'attente)
05	BRAHIMI	Abdesslam	Ajourné (2 ^{ème} sur Liste d'attente)
06	DAMACHE	Fouad	Ajourné (3 ^{ème} sur Liste d'attente)

B - Spécialité Droit Privé: 3 postes.

N°	NOMS	PRENOMS	Observations
01	AMROUNE	Celia	Admise
02	ARAR	Farouk	Admis
03	BENSLIMANE	Narimane	Admise
04	RAZI	Amel	Ajournée (1 ^{ère} sur Liste d'attente)
05	TERKI	Rabia	Ajourné (2 ^{ème} sur Liste d'attente)
06	SAIGHI	Tassadit	Ajourné (3 ^{ème} sur Liste d'attente)

C - Spécialité Droit des Affaires : 3 postes.

N°	NOMS	PRENOMS	Observations
01	MEKAOUCHE	Bourenane	Admis
02	DJENNANE AMER	Zakaria	Admis
03	ZIDANE	Lydia	Admise
04	NEHAR	Yassine	Ajourné (1 ^{er} sur Liste d'attente)
05	FETTOUS	Samir	Ajourné (2 ^{ème} sur Liste d'attente)
06	LAKHDARI	Nacim	Ajourné (3 ^{ème} sur Liste d'attente)

Point n° 2 : Evaluation de candidature à l'Habilitation Universitaire

1. Présentation du dossier

Le Conseil scientifique a procédé à l'examen d'un (01) dossier de candidature à l'Habilitation Universitaire présenté par :

- **Mme SADOUN Karima**, Maître de conférences classe B, Université de Bejaia. L'intéressée a présenté un article intitulé : « **الترقيم العقاري المؤقت: الاعتراضات وتدابير التسوية** »

Publié dans la **Revue Académique de la Recherche Juridique**, volume 11, n° 02, 2020, pp. 193-209.

L'article présenté se décline comme un travail de recherche hors thèse, soumis après la soutenance du diplôme de doctorat et publié dans la **Revue Académique de la Recherche Juridique**, classée dans la catégorie « C » en vertu de l'arrêté n° 586 du 21 juin 2018, fixant la liste des revues scientifiques nationales de catégorie « C », modifié et complété par l'arrêté n° 1478 du 26 août 2019, disponible sur le lien : <https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/72>

2. Résolution

Le conseil scientifique, après s'être assuré de la recevabilité du dossier, a procédé à la désignation d'experts en vue de l'évaluation scientifique de la candidature de Mme SADOUN Karima à l'habilitation universitaire comme suit :

- Expertise de la candidature de Mme SADOUN Karima:

- M. KEBAILI Tayeb, Professeur, Université de Bejaia, Rapporteur ;
- Mme TAGHERBIT Razika, MCA, Université de Bejaia, Rapporteur;
- M. MOUKA Abdelkrim, MCA, Université de Jijel, Rapporteur.

Point n° 3 : Validation de supports pédagogiques

1. Présentation des dossiers

Le Conseil a été saisi en vue de valider trois (03) supports pédagogiques présentés par :

- Mme HAROUN Nora, Maître de conférences classe A ;

Intitulé : « محاضرات في مقياس مكافحة الفساد وأخلاقيات المهن »

Destiné aux étudiants de 2^{ème} année de Master, spécialité : Professions Juridiques et Judiciaires.

- Mme TOUATI Nassera, Maître de conférences classe A ;

Intitulé : « محاضرات في قانون الإجراءات الجزائية »

Destiné aux étudiants de 2^{ème} année de Licence.

- M. OUKIL Mohamed Amine, Maître de conférences classe A ;

Intitulé : « محاضرات في قانون المنظمات الدولية »

Destiné aux étudiants de 1^{ère} année de Master, spécialité : Droit International.

1. Résolutions

Au vu des rapports favorables des deux (2) experts désignés et validés par le comité scientifique du département de droit privé en date du 08 mars 2021 s'agissant du support pédagogique de **Mme HAROUN Nora** ;

Au vu des rapports favorables des deux (2) experts désignés et validés par le comité scientifique du département des enseignements de base en Droit en date du 08 mars 2021 s'agissant des supports pédagogiques de **Mme TOUATI Nassera** et **M. OUKIL Mohamed Amine** ;

Après examen des supports pédagogiques en cause et s'être assuré qu'ils répondent aux normes pédagogiques et scientifiques communément admises, le Conseil scientifique les valide au titre de photocopiés et émet un avis favorable leurs mise en ligne.

Point n° 4 : Manifestations scientifiques:

2. Présentation des dossiers

Le Conseil scientifique a été saisi de deux (02) propositions de manifestations scientifiques :

- 1 – Un Colloque international programmé pour le mois de novembre 2021 sur le thème :

« الأمن القانوني: الرهان الحالي لدولة القانون »

et approuvé par le comité scientifique du département de droit public par délibération en date du 8 mars 2021.

- 2 – Une Journée d'étude en collaboration avec l'ensemble des facultés de l'Université de Bejaia, programmée pour le mois d'avril 2021 sur le thème : « **L'éthique et la déontologie universitaire** »

et approuvée par le comité scientifique du département des enseignements de base par délibération en date du 8 mars 2021.

3. Résolutions

Le Conseil a émis un avis favorable à l'organisation du colloque international et de la journée d'étude.

Point n° 5 : Demandes ayant trait aux thèses de doctorat

1. Présentation des dossiers

- Demande de changement d'intitulé de thèse :

Le conseil a examiné une demande de changement d'intitulé de thèse de Doctorat 3^{ème} cycle présentée par **M. YOUSFI Billal**, sous la direction de **Mme KADRI Nassima**.

Nom et prénom	Ancien intitulé	Nouvel intitulé	Date de la 1 ^{ère} inscription
YOUSFI Billal	الأملك الوطنية بين التسيير المركزي والمحلي	الأملك الوطنية الخاصة بين التسيير المركزي والمحلي	2019-2020

2. Résolutions

Le conseil scientifique émet un avis favorable à la demande de changement d'intitulé de thèse de doctorat 3^{ème} cycle présentée par **M. YOUSFI Billal**.

Conclusion des travaux

1. Résolutions approuvées

- 1) Validation des résultats du concours d'accès à la formation de 3^{ème} cycle en vue de l'obtention du doctorat (LMD) au titre de l'année universitaire 2020-2021.
- 2) Désignation d'experts en vue de l'évaluation scientifique d'un (01) candidature à l'habilitation universitaire concernant Mme SADOON Karima.
- 3) Validation de trois (03) supports pédagogiques présentés par Mme HAROUN Nora, Mme TOUATI Nasser et M. OUKIL Mohamed Amine
- 4) Avis favorable à l'organisation d'un colloque international et d'une journée d'étude.
- 5) Avis favorable à la demande de changement de l'intitulé de la thèse de M. YOUSFI Billal.

2. Recommandations

Néant.

Le Président du conseil scientifique
de la faculté
ZOUAIMIA Rachid

رئيس المجلس العلمي للكلية
الأستاذ: رشيد زوايمية



Bejaia, le 8 mars 2021.

Le Secrétaire de séance
KEBAÏLI Tayeb



- Copie à Monsieur le Recteur de l'Université.
- Copie à Monsieur le Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques.
- Copie à Monsieur le Vice Doyen chargé des Etudes.
- Copie à Monsieur le Vice Doyen chargé de la Post-Graduation et de la Recherche.
- Copie pour affichage.